



Comité de Direction

04 juillet 2024 à Cauffry à 18h00



Présidente : Nathalie DEPAUW

Présents : Joëlle DOMETZ-RIGAUT, Stéphanie DORRE, Thierry BERTRAND (Visio), Pierre BIENVENU, Nathalie BOUTHORS, Joëlle LEMY, Patrick MAIGRET, Éric POQUERUSSE, Kévin WARIN, Laurent MARTINEZ, Abdelkader SAHNOUN, Delphine AMBLAS, Kévin BENSMAN, Claude CHEVESSIER

Absents excusés : J. Luc BOURLAND, Yves DUCHATEAU, Dominique DEALET, Philippe BOURLET, Christophe CHAPRON,

Assistent à la réunion : Claude COQUEMA ex-Président, Christophe PRUVOST Directeur Administratif & Financier

I. Composition du bureau

Présidente : Nathalie DEPAUW

Président délégué : Patrick MAIGRET

Vice-président : Pierre BIENVENU

Secrétaire générale : Nathalie BOUTHORS

Trésorier : Thierry BERTRAND

Secrétaire général adjoint : Éric POQUERUSSE

Trésorière adjointe : Delphine AMBLAS

La Composition du Bureau a été validée à l'unanimité.

II. Rémunération du Dirigeant

Proposition et validation sur la rémunération ou indemnisation d'un membre du comité de direction dans le cadre de l'article 13.8 des statuts du District Oise de Football.

Intervention effectuée de Monsieur Claude COQUEMA, dans le cadre de l'article 13.8 des statuts du District Oise de Football (Indemnisation des membres du Comité de Direction)

Monsieur Claude COQUEMA rappelle les modalités de cet article voté et adopté par les Clubs, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du DOF, le 29 juin 2024 concernant le principe d'indemnisation de son Président. Le vote du jour ne vise pas à revenir sur ce principe qui est donc acquis, le Comité de Direction doit se prononcer sur les modalités d'attribution de cette indemnisation selon les articles 261-7.1d et 242 C du Code Général des Impôts. Il

détaille et énumère les trois points sur lesquels la Commission des Finances a émis des préconisations ainsi que leurs fondements.

La Commission s'est, en effet, prononcée sur la date de prise d'effet, la durée et le montant :

- ➔ Date d'effet : 1^{er} juillet 2024, correspondant au 1er jour suivant la prise d'effet du mandat de Président du District Oise de Football,
- ➔ Durée : jusqu'à la fin du mandat,
- ➔ Montant : dans la limite de 4 heures par semaine avec un taux horaire de 22,50 € Brut.

« Rappel sur la proposition d'indemnisation des Présidents de District : Cette disposition n'est en aucun cas obligatoire. Elle peut être mise en place pour permettre à un Président de District de consacrer plus de temps à sa mission auprès des clubs de son territoire et de mener à bien le programme pour lequel il a été élu. Il est rappelé que le montant de cette indemnisation ne peut pas dépasser 75 % du SMIC. En tout état de cause, liberté à l'institution « District » de la mettre en place ou non ».

Monsieur Claude COQUEMA indique aux membres qu'une Convention réglementée sera établie, au bout d'un an, avec le Commissaire aux Comptes.

Monsieur Claude COQUEMA donne la parole à chacun des membres qui le souhaitent. À l'issue des échanges, il est procédé au vote.

Le vote s'effectue à main levée.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

Il est validé à l'unanimité.

Conformément à l'article 13.8 des statuts, Madame Nathalie DEPAUW, absente lors des échanges, n'a pris part au vote.

Madame Nathalie DEPAUW est invitée à réintégrer le Comité de Direction afin d'y reprendre sa gestion.

III. Point financier

Joëlle LEMY a présenté un rapport financier sur la finale des coupes.

- Total des dépenses : 27 869 €
- Total des recettes : 25 790 €

Il en résulte un déficit de 2 079 €.

III. Commissions

Madame Nathalie DEPAUW demande que les président(e)s de commissions lui fassent un retour avant le 10 juillet 2024, afin de connaître la composition définitive de chaque commission et d'informer les nouveaux membres ainsi que ceux sortants de leurs décisions.

IV. Questions / infos diverses

- ✓ Patrick MAIGRET exprime le désir que la commission des éducateurs devienne une commission "à part entière" et ne soit plus une sous-commission,
- ✓ Le souhait de rétablir une commission communication est également exprimé. Un appel à candidatures sera lancé à cet effet,
- ✓ Patrick MAIGRET annonce que la journée nationale des labels du 14 septembre 2024 se tiendra dans le département de la Somme.

Prochaine réunion du Comité de Direction : À définir

Fin de réunion 19h10

La Présidente

Nathalie DEPAUW



La Secrétaire Générale

Nathalie BOUTHORS

